



Saint-Julien vous parle

Prendre note que le bureau municipal sera FERMÉ le lundi 2 septembre 2024 à l'occasion de la Fête du travail.

REMERCIEMENTS



La Municipalité de Saint-Julien souhaite exprimer sa gratitude pour l'engagement et la générosité de tous les bénévoles qui ont participé à l'aménagement de façade de la grotte.

Merci à tous !



DANS CE NUMÉRO

Annonces	1
Info-conseil	2
Annonces	3
Coordonnées	4

PERMIS DE FEU DOMICILIAIRE

Les citoyens qui désirent faire un feu à leur domicile et qui ne possèdent pas un foyer extérieur avec un pare étincelle doivent au préalable obtenir un permis de feu domiciliaire.

Pour ce faire, veuillez contacter l'inspecteur municipal M. Éric Faucher au 418-332-5686.



Vivre au sommet des Appalaches



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 12 août 2024. Il y fut question des sujets suivants :

Octroi d'une subvention de 500.00\$ pour permettre le départ de la Corporation de la Société d'histoire et d'activités culturelles de Saint-Julien

Le conseil octroie une subvention de 500.00\$ pour permettre le départ de la Corporation (Lettres patentes) et l'achat d'équipement de secrétariat de base.

Demande de subvention dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Le conseil autorise M. Michel Ferland, Directeur général greffier-trésorier, d'élaborer un projet répondant aux critères pour recevoir la subvention dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés et que celle-ci soit présentée dans les délais prévus.

Prochaine séance du conseil :

Lundi 9 septembre 2024.

CAMP DE JOUR DE ST-JULIEN



Cet été, les enfants du camp de jour ont participé à la réalisation d'une œuvre d'art publique intitulée *La chenille chantante*. Faites à partir de matériaux récupérés (tuyau d'irrigation, tubulures et chalumeau d'érablière, vieilles balles de chiens) cette œuvre sera installée dans le parc derrière la salle communautaire. Son dévoilement a eu lieu jeudi le 15 août.

Merci à tous les participants !

Conçu, supervisé et animé par France-Anne Blanchet, artiste multidisciplinaire, ce Projet fut rendu possible grâce au financement de l'URLS de Chaudière-Appalaches.

EXPOSITION D'OEUVRES D'ARTISTES SUR LE SITE DE LA HALTE PRÈS DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL -2024



MARCEL GAUTHIER MAUDE RICHER RICHARD RIVARD MICHEL LUC TREMBLAY

REMERCIEMENTS
À
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN
AVEC LA CONTRIBUTION
DE
CAISSE DES JARDINS CARREFOUR DES LACS

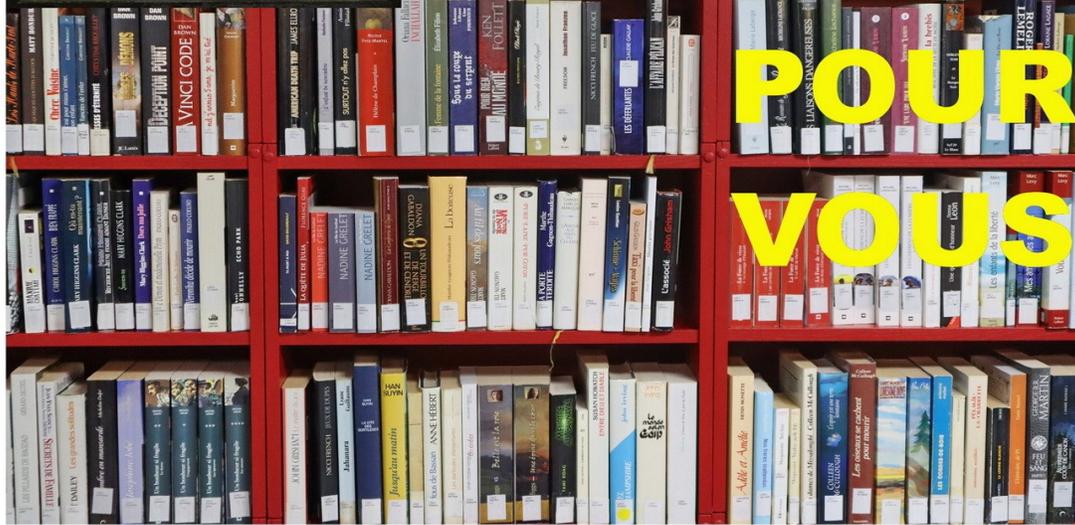

Grâce à votre soutien, nous souhaitons
la poursuite de la vie culturelle
dans notre municipalité.



Michel Tremblay © Photographie



HORAIRE : LE DIMANCHE
DE 10H À 12H00



SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien-Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia



Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-4295,
poste 3)

SUBVENTIONS ET INCITATIFS OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JULIEN

La Municipalité de Saint-Julien accorde une aide financière pour l'achat de couches lavables ainsi que pour les surprimes pour les enfants de la municipalité inscrits à des activités sportives ou culturelles.

De plus, la Municipalité de Saint-Julien possède un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat.

Pour plus de détail, consultez le lien <https://www.st-julien.ca/pages/incitatifs>.

DEMANDE DE PERMIS : NOUVELLE PROCÉDURE

Pour obtenir un permis de construction, rénovation, lotissement, etc., contacter Perrine Jézéquel, la nouvelle inspectrice municipale de Saint-Julien.

Tél : 418 332-2757, poste 227

Courriel : inspection@mrcdesappalaches.ca

Heures d'ouvertures : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h
du lundi au vendredi



Août 2024						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
			♻️	2	3	4
5	6	7	♻️	9	10	11
Conseil	13	14	♻️	16	17	18
19	20	21	♻️	23	24	25
26	27	28	♻️	30	31	

Septembre 2024						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
2	3	4	♻️	6	7	8
Conseil	10	11	♻️	13	14	15
16	17	18	♻️	20	21	22
23	24	25	♻️	27	28	29
30						

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h30 à 12h	12h30 à 16h30
Mardi	8h30 à 12h	12h30 à 16h30
Mercredi	8h30 à 12h	12h30 à 16h30
Jeudi	8h30 à 12h	12h30 à 16h30
Vendredi	Fermé	Fermé